CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an) $4.00
Edition hebdomadaire " 1.00

Les annonces sont insérées aux taux suivants :—

Par ligne 1ère insertion		0 10
"	Chaque insertion subséquente	0 05
"	Trois insertions par semaine	0 06
"	Deux " " "	0 07
"	Une " " "	0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames: 10 centins par ligne chaque insertion

JEUDI 2 MAI 1889

Son Excellence le gouverneur-général s'est rendu cet après-midi à 3 heures, avec son cortège habituel au palais du Parlement, et est entré avec le cérémonial d'usage, dans la salle des séances du sénat où il a pris place sur le trône, et prononcé la prorogation des deux chambres.

La chambre des communes s'est réuni, hier à 11 heures, et en l'absence de communications du sénat, diverses questions ont été posées au gouvernement sur l'augmentation du droit sur les farines ; le bill des Jésuites, la durée éventuelle de la prochaine session, etc.

A 5.30 hrs, la chambre ayant reçu plusieurs bills du sénat, les a adoptée et s'est ajournée à ce matin à 11 heures, pour recevoir les dernières communications de la chambre haute.

La prorogation aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

Le sénat a adopté hier, à la majorité de 22 voix contre 11, un amendement ajournant à six mois, le bill sur l'embranchement d'Harvey à Salisbury.

Les délégués d'une colonie belge en expectative, sont venus au Canada, pour s'entendre avec M. Mercier sur le choix d'un lieu de colonisation. Les colons se proposent de s'adonner à l'industrie de la pêche, et doivent apporter avec eux un capital de $600,000.

Il est probable qu'ils s'installeront sur un point de la Gaspésie.

Le bref pour l'élection du comté de Compton, en remplacement de feu l'honorable M. Pope, est émis ; la présentation des candidats aura lieu le 9 mai, et le vote le 16.

M. le juge Dugas a intenté au *Monde*, un procès de $25,000 de dommages et intérêts, pour libelle, à l'occasion de la poursuite de Morrison.

Le *Witness* annonce, que l'intention du gouvernement Mercier est de ne pas faire d'élections, avant d'avoir remanié les circonscriptions électorales et augmenté le nombre des députés. D'après notre confrère, M. Mercier présenterait, à la fameuse session d'automne, qu'on annonce tous les ans et qu'on ne voit jamais venir, un projet de loi, dans lequel les collèges électoraux de Montréal seraient portés à six au lieu de trois. Le comté de Richmond et Wolfe serait divisé en deux ; celui de Chicoutimi et Saguenay, en trois ; enfin le comté de Laval, auquel on ne peut pas pardonner de persister à élire M. Leblanc, serait défranchisé par voie de dénombrement au profit du comté de Terrebonne.

C'était bien la peine de voter une loi qui prive du droit de vote tous les employés fédéraux, dans le but unique d'empêcher les employés et gardiens du pénitencier de St Vincent de Paul de voter pour M. Leblanc ! Le *Witness* prétend, que le *gerrymandery* devra, d'après les calculs du gouvernement Mercier, porter sa majorité de 18 à 25.

Nous ignorons comment le gouvernement Mercier fait son compte. Rien qu'à Montréal, il nous semble à première vue, que si le nombre des collèges est porté à six, le gouvernement a des chances solides d'en perdre au moins cinq.

LE VOTE D'HIER

Nous ne savons pas comment les gens qui auraient l'envie de défendre le vote émis par le sénat, dans sa séance d'hier, sur le chemin de fer d'Harvey à Salisbury, pourraient bien s'y prendre pour justifier la conduite de la chambre haute.

Nous laissons de côté, pour le moment, la question du chemin de fer lui-même, de son prix de construction et des responsabilités encourues jusqu'à ce jour pour sa non-exécution Le seul fait que nous voulions retenir est que ce chemin de fer avait été, depuis longtemps, solennellement promis aux provinces maritimes, qu'il faisait partie intégrante du réseau de la ligne courte et que le gouvernement ne pouvait pas ne pas dégager sa parole.

Au point de vue des simples convenances, était-il séant qu'à la veille même de la clôture de la session, en présence d'une assemblée presque vide, une majorité de rencontre rejetât un projet mûrement délibéré par le gouvernement, adopté par la chambre des communes et faisant partie de l'ensemble d'un programme de dépenses publiques ?

Au point de vue constitutionnel, le sénat n'empiète-t-il pas sur les pouvoirs des représentants du peuple, en s'immisçant, hors propos, dans l'examen d'un bill qui n'est après tout qu'un bill de subsides et qui est exclusivement de la compétence de la chambre des communes ?

Au point de vue des circonstances fâcheuses qui ont marqué le vote, est-il admissible (si toutefois le fait qu'on nous a positivement affirmé est vrai) qu'un sénateur de la majorité se promène de banc en banc, en insinuant qu'on fera plaisir au gouvernement en votant contre un bill présenté par ce même gouvernement,— surtout lorsqu'il est acquis qu'on a employé le nom du gouvernement sous de faux prétextes et que, si l'on se proposait de faire plaisir à quelqu'un, ce n'était pas au premier ministre, mais à une puissante compagnie, qui était en désaccord avec le cabinet sur la question du chemin d'Harvey à Salisbury ?

Nous ne dirons qu'un mot des déplorables conséquences politiques et financières de ce vote.

Chacun se rappelle qu'une fraction importante de l'opposition avait annoncé le dessein de faire obstruction au bill du Pacifique jusqu'à ce que la construction du chemin d'Harvey à Salisbury fut garantie. Il a fallu que sir John engageât sa parole qu'un accord était intervenu, pour que le bill du Pacifique passât aux communes. Que dire, si c'est par suite d'une influence touchant de très près au Pacifique, que ce dernier a pu manquer à l'accord intervenu entre le gouvernement et lui, avoir tout de même son bill, et fausser la parole donnée par sir John aux représentants des provinces maritimes ?

Il y a plus. Chacun sait qu'une des misères de notre confédération, est qu'on ne peut pas y entre prendre une grosse dépense, surtout au profit d'une province relativement pauvre, sans que les autres portions du Dominion reçoivent en quelque sorte leur compensation. Le gouvernement qui ne paraissait pas se proposer cette année de présenter un nouveau programme de subventions aux chemins de fer a donc été amené à revenir sur sa décision première et à proposer un certain nombre de subventions, dont la province d'Ontario eu la plus large part. Ces subventions ont été votées et elles restent ; le sénat n'a même pas eu le bon esprit, en ajournant l'une des parties du tout, de repousser le bloc ; de telle sorte que le chemin de fer d'Harvey à Salisbury ne sera pas construit cette année mais que les subventions qui en étaient la rançon seront distribuées S'il se renouvelle, l'an prochain, une opposition particulariste, lorsque le bill reviendra devant les chambres, faudra-t-il recourir à un nouvel octroi de subvention aux autres provinces pour les satisfaire ?

Le Sénat n'a pas, sans doute, aperçu toutes ces choses. C'est précisément ce que nous lui reprochons. Quand une assemblée politique, qui ne siège pas en vertu du mandat du peuple, se sent prise de la fantaisie de contrecarrer un projet présenté par les ministre responsables et voté par les communes, le moins qu'on puisse lui demander est de commencer par y regarder de près et de prendre le soin de peser toutes les conséquences de son vote.

TELEGRAMMES

M. Chamberlain recoit chez lui des ducs et des duchesses et devient l'hote de la reine

REUNION DE LA CONFERENCE DE SAMOA

LE "TIMES" ET LA CONFERENCE

Boulanger fait de l'argent en vendant par avance une partie des prérogatives de l'Etat à des banquiers

Découverte de bombes à Cronstadt

M. Chamberlain et ses pompes

LONDRES, 1er Mai—Edmond Yates dit : La société qui s'est réunie chez Chamberlain à Highbury nous a tellement surpris qu'il nous a été difficile de savoir si nous étions bien éveillés, ou si nous étions obsédés par quelque cauchemar. Des ducs, des marquis, des comtes, des vicomtes, sont venus encenser l'autel de l'unionisme, dans le temple où Chamberlain est grand prêtre. Mme Chamberlain s'est montrée la plus charmante des hôtesses, de sorte qu'elle a gagné les cœurs qu'elle n'avait pas encore captivés. La réception a été encombrée, et tous ceux qui assistaient à l'assemblée ont pu contempler la plus grande réunion aristocratique anglaise, qu'ils aient jamais vue et qu'ils verront peut-être jamais.

Aujourd'hui M. et Mme Chamberlain sont les hôtes de la reine au chateau de Windsor.

Décidemment, un démagogue qui se met en tête de soutenir l'aristocratie et le parti conservateur peut prétendre à tout.

La conférence de Samoa

BERLIN, 1er Mai—Un sous-comité sera formé pour régler les détails de la question. Le Dr. Aerndt et M. Beaucher, un anglais, ont été nommés secrétaires de la conférence de Samoa. Le comte Herbert de Bismarck a désavoué, hier, au nom de l'Allemagne, tout projet d'agrandissement, non compris dans les traités déjà existants. Le comte Herbert a parlé en français. Sir Edouard Malet et M. Wm. Kasson ont parlé ensuite dans la même langue. M. Kasson a dit que les Etats-Unis désiraient que la question fut réglée, de façon à ce que l'autonomie des îles de Samoa fut garantie.

Sur la proposition de M. Kasson, la discussion s'est continuée en anglais. Le comte Herbert de Bismarck avait invité les membres de la conférence à dîner chez lui, vendredi. L'Empereur Guillaume s'est fait remettre un compte-rendu de la séance. A la prochaine réunion, on recevra le rapport du sous-comité. Tout les délégués paraissent satisfaits de ce qui a été conclu jusqu'à aujourd'hui.

Le *Tagblatt* dit qu'à la réunion, hier, M. Kasson a demandé s'il existait quelque traité secret entre l'Allemagne et l'Angleterre pour se partager les îles Samoa et Tonga. Sir Mallet, l'ambassadeur anglais et le comte de Bismarck ont nié catégoriquement l'existence d'un tel traité.

Assemblée du Comptoir d'Escompte

PARIS, 1er—L'assemblée générale des actionnaires du comptoir d'escompte, convoquée pour statuer sur la dissolution de la société, s'est réunie hier. Environ 2,000 personnes étaient présentes. A la suite d'une discussion orageuse sur les responsabilités encourues, l'assemblée a adopté, à la presqu'unanimité, la proposition de dissolution et de cession des droits de la société au nouveau comptoir d'escompte.

L'assemblée n'a pas pu s'entendre sur une autre proposition tendant à adjoindre aux liquidateurs, un comité de surveillance composé de dix actionnaires.

Le nihilisme

LONDRES, 1er—La police russe a découvert, à Cronstadt, d'énormes provisions de bombes et de matières explosives, en vue d'un complot contre la vie du tzar.

L'Angleterre et Samoa

LONDRES, 2—Le *Times* de ce matin contient un article sur la conférence de Samoa, dans lequel il dit : "que bien que l'attitude de l'Angleterre ne soit pas parfaitement nette, rien ne prouve qu'elle soit disposée à favoriser l'Allemagne."

L'affaire Boulanger

PARIS, 1er—Le journal *Le Parti National* dit que la commission d'instruction du sénat a entre ses mains, la preuve que pour se procurer de l'argent, le général Boulanger aurait passé, par l'intermédiaire de M. Dillon avec des banquiers américains, un traité par lequel il s'engage à leur assurer le monopole des communications télégraphiques entre la France et l'Amérique, dans le cas où il arriverait au pouvoir. On comprend, dit le *Parti National*, l'intérêt immense qui s'attache à ce monopole. Maître des communications, on l'est en même temps des nouvelles politiques et commerciales, des cours et des marchés. On peut se livrer, en quelque sorte, à coup sûr, à de gigantesques coups de Bourse.

LA MER DE BEHRING

La Chambre des Communes a entendu vendredi dernier, sur la question de la mer de Behring et des saisies de bâtiments canadiens qui ont eu lieu en 1886-87, une intéressante discussion, malheureusement dépourvue de toute sanction immédiate, mais qui n'en jette pas moins une vive lumière sur les procédés internationaux de nos voisins.

Tout le monde sait ce que c'est qu'une mer intérieure, et quelles sont les conditions dans lesquelles elle cesse d'appartenir au domaine connu de tous les peuples, pour tomber sous la souveraineté territoriale du pays dans lequel elle est située. La baie d'Hudson, la mer Noire, la mer Rouge, le golfe du Saint-Laurent sont des mers intérieures, parce qu'elles sont séparées de l'Océan par un détroit ou, pour parler plus exactement, par une sorte de canal qui les transforme en un veritable lac, et sauf lequel elles sont entourées de tous côtés par la même terre. Une question internationale peut être soulevée et elle a été soulevée, en effet, à propos de la mer Noire et de la mer Rouge ; non pas que personne ait jamais songé à contester leur caractère de mer intérieure, mais parce que le territoire qui les entoure n'appartient pas au même souverain, et que deux ou plusieurs peuples, sont en conflit sur l'exercise de leurs droits respectifs. On sait que la question de la mer Noire a été l'une des causes de la guerre de Crimée, et que le traité de Paris de 1856, l'a déclarée close aux bâtiments de guerre, en se fondant sur ce que le canal de Bosphore qui est sa seule issue, appartient à la Turquie,

Chacun sait aussi ce que c'est que la mer Behring. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de géographie pour se rendre compte que c'est un simple golfe de l'Océan Pacifique, une pure expression géographique comme l'Océan Indien ou le golfe de Bengale, et qu'il n'y aucune différence entre ce golfe et la pleine mer.

Pour donner à la mer de Behring le caractère d'une mer intérieure, on est obligé de considérer fictivement comme un continent, une série de petits îlots de formation volcanique nommés les îles Aléoutiennes, dont la plupart ont cessé depuis des siècles d'émerger au-dessus du niveau de la haute mer et qui formaient, dit-on, dans les temps antédiluviens, les trois chainons par lesquels l'Amérique était réunie au vieux continent et par lesquels un peu plus tard, lors de la dispersion des peuples, les Peaux Rouges et les autres tribus dites autochthones ont du pénétrer en Amérique.

La Russie, cependant, avait tenté en 1821, pour le besoins de son commerce, de s'attribuer une juridiction exclusive sur la mer de Behring. A cette époque les rôles étaient renversés. La Russie possédait le territoire d'Alaska et les Etats-Unis poussèrent des cris formidables, lorsqu'ils entendirent émettre la prétention de faire de la mer de Behring une mer intérieure. Ils protestèrent tant et si bien, que la Russie dut céder et qu'en 1825, il intervint un traité par lequel elle renonçait à toutes ses prétentions.

Mais depuis lors, les choses ont changé. En 1867 la Russie a vendu aux Etats-Unis le territoire d'Alaska, les Etats-Unis devenus à la fois souverains et propriétaires, ont conféré en 1870 à une grande compagnie commerciale, le monopole du commerce, de la pêche et des relations avec les sauvages ; naturellement cette compagnie a voulu faire rentrer dans son monopole la pêche du *seal*, qui est sa plus grande source de richesse, et les Etats-Unis, reprenant avec cette étonnante désinvolture qui les caractérise, la prétention contre laquelle ils avaient si fort protestés lorsqu'elle était émise par le gouvernement russe, ont déclaré que la mer de Behring était une mer intérieure et que son entrée était interdite non seulement aux vaisseaux étrangers, mais à toute espèce de bâtiments, même américains, autres que ceux de la compagnie concessionnaire.

Il est inutile de dire que, juridiquement, cette proclamation est insoutenable. La Russie en vendant le territoire d'Alaska, n'a pu conférer à son acquéreur que les droits qu'elle possédait elle-même et sa renonciation à la mer de Berhing érigée en 1824 par les Etats-Unis eux-mêmes, forment contre ces derniers, un titre négatif d'une valeur à peu près inattaquable.

Les Etats-Unis ont persisté néanmoins dans leur entreprise, et y ont persisté avec d'autant plus d'énergie, qu'ils avaient la main forcée par une puissante compagnie concessionnaire, à laquelle leurs intérêts sont liés. Différentes saisies de bâtiments ont eu lieu en 1886 et en 1887, à des distances variant de 60 et 120 milles de la terre ferme. Ces saisies ont porté sur trois bâtiments de la Colombie anglaise, et sur un grand nombre de bâtiments américains ; elles ont été jugées et confirmées par le magistrat stipendiaire du territoire d'Alaska, les bâtiments et les cargaisons ont été confisqués et vendus à vil prix ; les capitaines ont été condamnés à l'emprisonnement. Ceux des intéressés qui étaient citoyens des Etats-Unis ont interjeté appel ; la cause est encore pendante devant la Cour Suprême où, dit-on, elle sera rejetée par une fin de non recevoir, tirée de ce que la loi américaine n'admet pas l'appel en matière de jugement maritime. Les propriétaires des bâtiments canadiens ne pouvaient songer à suivre la voie judiciaire, puisque c'est été de leur part la reconnaissance de la compétence territoriale des Etats-Unis, et du droit de souveraineté qui forme l'objet même de la contestation. Ils se sont donc adressés à la voie diplomatique.

Une protestation et une demande d'indemnité ont été adressées à Washington par le gouvernement anglais. Elles ont subi les lenteurs et les retards qui sont malheureusement inhérents à toutes les questions diplomatiques, et qui dépassent de beaucoup, la longueur ordinaire dans tous les cas où il s'agit d'une affaire avec le gouvernement des Etats-Unis. Cependant M. Bayard paraissait disposé à entrer dans la voie de la conciliation, et il avait donné dans ce sens des instructions aux ministres des Etats-Unis à Londres, lorsque la querelle du gouvernement américain avec lord Sackville et les préoccupations de l'élection présidentielle, ont amené un nouvel ajournement. La question est maintenant entre les mains du président Harrisson ; c'est un des points litigieux que sir Julian Pauncefote, le nouveau ministre anglais, aura à essayer de résoudre et qui doivent former avec la question des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, l'un des éléments les plus importants de sa mission. Il est même permis de penser que c'est à raison de ces questions, que le gouvernement américain s'est décidé à envoyer à Washington, dans la personne de M. Pauncefote, l'un des plus anciens fonctionnaires du *foreign office*, l'un des hommes les plus compétents dans les matières de droit international et sur les affaires américaines.

C'est dans ces conditions que M. Prior a cru devoir interpeller vendredi dernier, le gouvernement pour lui demander compte de l'état des négociations, et je ne vous étonnerai pas en vous disant que Sir Richard Cartwright en a profité, pour dire que les choses auraient été mieux et plus vite, si le gouvernement canadien avait eu à Washington son propre ambassadeur.

Quelques dignes de sympathie que soient les intérêts des propriétaires de bâtiments saisis, Sir John A. Macdonald a dû se borner à répondre que la question était entre les mains de la diplomatie ; il ne lui a pas été difficile de justifier son propre gouvernement et le gouvernement anglais, qui ont fait l'un et l'autre toutes les diligences désirables.

Quant aux plaintes de Sir Richard Cartwright, elles sont d'autant plus mal fondées que ce qui complique le cas actuel, c'est qu'il n'a pas le caractère d'une question exclusivement canadienne. La fermeture de la mer de Behring est une question internationale dans laquelle l'Angleterre, et toutes les puissances maritimes sont également intéressées. On a vu que d'un autre côté, les habitants des Etats-Unis eux-mêmes sont en procès à ce sujet avec leur propre gouvernement. Cette question intérieure sera réglée par les tribunaux américains ou par le Congrès. Quant à la question internationale, il pourrait bien se faire que, comme dans la question de Samoa, on fut obligé de recourir à une conférence où la France, l'Allemagne et la Russie auront dû être convoquées.—*La Presse.*

UNE VILLE SORTIE DE TERRE

Le trait le plus caractéristique de l'invasion de l'Oklahoma, que nous avons raconté ces jours derniers, a été certainement la création instantanée de la ville de Guthrie, qui a reçu son nom de la première station du chemin de fer Mississouri-Pacific, à l'endroit où la voie atteint la limite de la région qui vient d'être ouverte. Avant même que le train apportant le premier chargement d'émigrants arrivât à la station, au moment où il venait de traverser, le dernier cours d'eau, le Cottonwood Creek, les voyageurs commencèrent à sauter à bas des wagons en marche, plusieurs même en passant par les fenêtres, au risque de se rompre les os. Aussitôt le train arrêté, toute la cohue, au nombre d'un millier d'hommes, se rua à l'assaut de la colline qui domine la voie, hurlant en courant pour atteindre les premiers les plateaux où était déjà établi un bureau du gouvernement pour l'enrégistrement des terres au fur et à mesure qu'elles seraient occupées. Mais là même, tout autour de la hutte où était installé le notaire officiel, les pionniers qui, en arrivant essoufflés de leur folle ascension, se croyaient les premiers, trouvèrent la place occupée par une nuée de plus malins qu'eux, qui avaient déjà tracé le plan d'une ville et s'étaient emparés d'une surface suffisante pour former une capitale. Des tentes étaient dressées çà et là ; des piquets était fichés en terre, des cordes formaient des enceintes, des hommes jouaient de la pioche et de la bêche, prêts à jouer du revolver et du couteau au besoin. Cependant le flot humain montait ; des bandes affolées, couraient cherchant des espaces vides, saisissant le premier lot ouvert, et s'y installant, sauf à disputer après. Et les trains continuaient à arriver, versant des colons par milliers. A la fin de la journée, il y avait des abris pour un millier de personnes et quinze à vingt mille pour le moins fourmillaient en plein vent. Cependant, un bureau de poste était établi dès le matin ; un restaurant fonctionnait sous une immense tente ; une banque était ouverte au capital de $50,000 ; mieux que cela, une municipalité était instituée, et à deux heures après-midi, il y avait des spéculateurs installés dans une baraque où ils revendaient des lots de choix dont eux ou leurs acolytes avaient pris possession. C'est à 4 hrs après-midi, qu'à eu lieu l'élection municipale. Elle avait été annoncée dans le journal quotidien, l'*Oklahoma Herald*, fondé le matin, publié à deux heures. A la même séance, le conseil installé, le plan de la ville avait été dessiné et arrêté : des rues de quatre-vingt pieds de large se croisant à angle droit, et deux avenues de cent pieds également croisées avec un vaste *square* au point d'intersection.

EXPOSITION UNIVERSELLE A PARIS

Avis a nos lecteurs

D'après ce que nous écrivent nos correspondants, MM. AMÉDÉE PRINCE ET CIE, le *Pavillon du Guatemala* où ils ont organisé un cabinet de lecture de tous les principaux journaux des Amériques du Centre, du Sud des Antilles et de l'Extreme-Orient, est une construction en bois des plus gracieuses.

Ce pavillon se trouve situé à droite de la tour Eiffel, sur le côté droit et vis-à-vis la partie centrale du palais des Arts libéraux. Il est à proximité de toutes les sections des Républiques des Amériques et de l'Empire du Brésil, qui ont construit des palais qui rivalisent de richesse, et qui seront une des plus grandes attractions de l'exposition.

Nous recommandons tout spécialement à nos compatriotes de visiter dans le pavillon du Guatemala l'instalation qu'y ont faite nos correspondants, MM. AMÉDÉE PRINCE ET CIE, grâce à l'obligeance de M. le commissaire général du Guatemala.

☞ La "Canadian Bank of Commerce" a transporté ses bureaux au No. 102 sur la rue Wellington, bâtisse voisine de la banque Nationale. Il y a un département de banque d'épargne en connection avec ce bureau.

Aux voyageurs de commerce
Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons, 518, rue Sussex.

J. B. DUFORD, 108 rue Rideau, a le meilleur choix de tapisserie à 10, 12 15c le rouleau qu'il y a dans la ville.

MES marchandises du printemps sont maintenant toute arrivées. Une visite est solicitée. W. H. MARTIN
133 rue Sparks

Acheter le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai1a

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

La peinture préparée surpasse ce qu'il y a dans la ville, chez J. B DUFORD,
108 rue Rideau

TOUTES mes marchandises du printemps sont maintenant arrivées.
W H MARTIN,
No. 133 rue Sparks

RIDEAUX en toiles des plus nouveaux patrons à bon marché chez.
J. B DUFORD,
108 rue Rideau.

Bains Turcs d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.

REMEDE PINUS contre les hémorroides—Pour les hémorroides internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.
Pour hémorroides avec écoulement interne de sang, demandez la Suppositoire Pinus. Remède et préventif sûrs. En vente chez tous les pharmaciens.

AUX HOTELLIERS qui ont besoin de tapisserie vernie de toutes sortes allez chez J. B. DUFORD
108 rue Rideau.

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.
L'administration ne reconnaitra aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.
L'ADMINISTRATION.

LES personnes désirant un bon habillement feront bien de venir visiter mon établissement avant d'aller ailleurs.
W. H. MARTIN,
No. 133 rue Sparks

A VENDRE
Deux tables de billards, pouvues de tous leur accessoires, en parfait condition avec le loyer de l'élégante et spacieuse salle où elles sont installés, vis-à-vis le bureau de poste de Hull, pour 12 mois, du 1er de mai.
Termes de paiements faciles. S'adresser à ce bureau.

Aux Familles Catholiques
LECTURES
DONNEES PAR
M. Stanislas Drapeau
AU SUJET DU
Martyre du R. P. Perboyre

Le récit de ce drame émouvant, fait au profit de l'Orphelinat St Joseph et d'une autre œuvre religieuse éminemment recommandée, aura lieu aux endroits et dates qui suivent :

DIMANCHE, 5 mai, à la salle St. Jean Baptiste (ancienne église) paroisse St Jean Baptiste.

JEUDI, 9 mai, à la salle St Patrice, vis-à-vis la Basilique.

DIMANCHE, 12 mai, à la salle Ste Anne, paroisse Ste Anne.

A chacune de ces séances, il y aura musique, chant, opérette, etc., etc., interrompus par MM. Marion et DesRivières, et autres amateurs de la ville.

Portes ouvertes à 7 heures. Séance à 8 heures

ADMISSION 25 centins dans toutes les parties de la salle payable en entrant. Une brochure renfermant le recit du martyre du R. P. Perboyre sera donnée à chaque personne qui assistera à ces séances.

Entrée libre aux MM. du Collège et aux Frères des Ecoles Chrétiennes.
Ottawa 1er mai 1889

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.
BAKER'S Breakfast Cocoa.
Cacao, garanti absolument pur, dont l'excès de l'huile a été extrait. Il est *plus que trois fois plus fort que* le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre ; c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, facile à digirer, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.
Se vend chez tous les Epiciers
W. BAKER & CO., Dorchester, Mas.

Vin et Sirop de Dusart au LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
Le Lacto-Phosphate de chaux contenu dans le SIROP et le VIN de DUSART est le plus puissant des réparateurs.
Il raffermit et redresse les os des enfants rachitiques ; rend la vigueur et l'activité aux Adolescents ; mous et lymphatiques et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide ; chez les Phtisiques, il facilite la cicatrisation des poumons.
Les femmes enceintes, qui prennent le VIN ou le SIROP de DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.
Le Lacto-Phosphate de chaux enrichit le lait des *Nourrices* et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la *Dentition* se fait sans fatigue et sans convulsions.
Le VIN et le SIROP de DUSART réveillent l'appétit et les forces des convalescents, et conviennent dans tous les cas de *fatigue ou d'épuisement* du corps humain.

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au CANNABIS INDICA
de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris.
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'asthme, l'oppression, la toux nerveuse, les catarrhes, l'insomnie.

MATICO DE GRIMAULT & Cie
GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris
INJECTION de MATICO de GRIMAULT & Cie ; elle a acquis en quelques années une réputation universelle, et guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.
CAPSULES au MATICO de GRIMAULT & Cie ; ne fatiguent pas l'estomac comme le font toutes les capsules au copahu liquide et au cubèbe et guérissent rapidement.

Les Médicaments ci-dessus se trouvent à Paris : 8 Rue Vivienne ; à Montréal : chez LYMANS, Sons et Cie ; à Québec : chez le Dr Hamilton.

CHEAPSIDE

Veuillez, s'il vous plait, venir profiter de notre vente à bon marché de

Nouveaux Dolmans
Nouveaux Pardessus
Nouveaux Gilets
Nouveaux Jersey
Cette Semaine

GANTS DE KID

La plupart des marchands prennent un profit aussi élevé sur les gants de Kid que sur les autres marchandises.

NOTRE GRAND SUCCES dans cette branche vient de ce que nous faisons une étude spéciale des gants. Nous les achetons en grande quantité des fabricants eux-mêmes, et nous les payons comptant.

Nous les marquons à un très petit profit, et nous en vendons vingt paires contre les autres marchands une. Conséquemment nous sommes plus que satisfaits.

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
EN
COSTUMES :-: D'HIVER
Scènes appropriées. Tout de première classe
AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

L'HOTEL - CUSHING

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe, où il tiendra toujours des **BOISSONS DE PREMIER CHOIX — Toujours en mains des CIGARES de première marque.**
CUSHING & CO
No. 548 Rue Sussex.
UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

REMEDE DE PINUS
POUR les HEMORROIDES
Marque de commerce
Onguent PINUS
Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.
SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.
Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.
Mis en boites séparées.
EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS
—PREPARE PAR—
Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

Nouveau magasin de Chaussures
J'invite le public à venir me faire une visite. Je tiens aussi plusieurs hommes pour ouvrages de pratiques—satisfaction garantie.
G. GLAUDE,
Rue Dalhousie

COMPAGNIE D'ASSURANCE
— DU CANADA —
"CITIZENS"
FONDEE EN 1864
BUREAU PRINCIPAL : Edifice de la Compagnie d'Assurance "CITIZENS," 181 rue St. Jacques, Montréal.
DIRECTEURS :
Hon. J. J. C. Abbott, Sénateur, Président
Andrew Allan, Ecr., Vice-Président.
Robert Anderson, Ecr | Arthur Prevost, Ecr
Alp. Desjardins, M. P. | J O. Gravel, Ecr.
H. Montagu Allan, Ecr.
William Smith, sec-trés.
G. E. Hart, gérant général
CAPITAL SOUCRIT - $1 009,800.00
Dépôt au gouvernement fédéral 122,840 00
G. W. SEGUIN, EDWARDS KING
Sous agent. Agent de ville.
27 RUE SPARKS, OTTAWA.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.B. ancne.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEATY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulanger.e Union. D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Catharre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 289 rue Dalhousie.

Hotel - Riendeau
Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL
Cet hôtel offre au public voyageur tout le comfort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.
On trouvera constamment à cet établissement de première classe des vins et liqueurs cigares de choix. ☞ JOSEPH REINDEAU, Propriétaire